
Rapport d'activité du Comité du Jeune Barreau

Exercice 2020-2021

Avril 2021

Préambule

L'exercice 2020-2021 a été profondément marqué par les mesures de lutte contre la pandémie du SARS-CoV-2 (la « **pandémie** »).

Dans ce contexte, le Comité du Jeune Barreau (le « **Comité** ») a déployé des efforts considérables non seulement pour réagir et apporter des solutions conjointement avec le Conseil de l'Ordre et le Secrétariat général de l'Ordre (cf. *infra* section B), mais aussi pour poursuivre ses travaux habituels (cf. *infra* sections C et suivantes).

De nombreux événements ont été organisés pour ensuite être annulés en dernière minute. À cet égard, le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Comité pour les centaines d'heures de travail investies en vain.

Cela étant, dans certains domaines d'activité, des solutions ont permis d'étendre l'offre du Comité, nonobstant la pandémie. Ainsi, en matière de formation, le recours à la vidéoconférence a non seulement permis le maintien de l'offre, mais également de l'étendre à plus de spectateurs. Les ateliers de procédure pénale et de procédure civile ont ainsi bénéficié non pas à 50 mais à 90 personnes au maximum. Quant aux conférences *ex cathedra*, celles-ci ont souvent bénéficié à plusieurs centaines de personnes par vidéoconférence, alors que les spectateurs étaient largement moins nombreux en présentiel.

Par ailleurs, le Comité a su se réinventer en proposant des activités ludiques virtuelles qui ont rencontré un franc succès, tels un *Cluêdo* virtuel, un *Quizz* virtuel ou encore un *Trivial pursuit* virtuel. Ces rencontres par écrans interposés ne sauront jamais remplacer les apéros, la soirée d'été ou encore le week-end de ski, mais elles ont eu le mérite d'entretenir un certain lien, dans le cadre de circonstances exceptionnelles.

En outre, le Comité a travaillé sur de nombreuses publications de qualité qu'il est heureux de pouvoir proposer aux membres du Jeune Barreau et de l'ensemble de l'Ordre des avocats.

Le Premier Secrétaire a donné une importance particulière à son intervention au soutien des avocat.e.s stagiaires et breveté.e.s en difficulté. S'il se réjouit de la confiance placée par les membres du Jeune Barreau dans ce processus confidentiel, il regrette d'avoir pris connaissance de comportements totalement inacceptables, que certaines exacerbations éventuellement liées à la pandémie ne sauraient justifier.

Enfin, le Premier Secrétaire tient en particulier à saluer la position prise par Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier, lequel a décidé dès le début de son mandat de donner une importance particulière au Comité du Jeune Barreau, non seulement dans la prise en compte des intérêts de la jeune barre, mais également dans les interactions de l'Ordre des avocats avec ses interlocuteurs extérieurs (Pouvoir judiciaire, partenaires, etc.).

A. Composition et rôle du Comité du Jeune Barreau

1. L'Assemblée générale ordinaire (« **AG** ») 2020 aurait dû se tenir le 26 mars 2020. Cependant, en raison des mesures de lutte contre la pandémie, celle-ci s'est finalement déroulée le 9 juillet 2020, en présentiel et dans le respect des dispositions sanitaires en vigueur.
2. Les membres du Comité du Jeune Barreau 2019-2020 dont le mandat devait prendre fin le 26 mars 2020 ont tous accepté de prolonger leur mandat jusqu'à l'AG du 9 juillet 2020. Me Nicolas Gurtner, Premier Secrétaire lors de l'exercice 2019-2020, ainsi que Me Hadrien Mangeat, Premier Secrétaire durant l'exercice 2020-2021, remercient ainsi chaleureusement :
 - Me Camilla Natali (Secrétaire avocate) ;
 - Me Fanny Cattaneo (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Syolene Fenaroli (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Chloé Hasler (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Donika Latifi (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Ivana Petrovic (Secrétaire avocate stagiaire).
3. Par ailleurs, en raison du report de l'AG 2020, son élection étant certaine puisqu'il était le seul candidat, Me Hadrien Mangeat a exercé la fonction de Premier Secrétaire *ad interim* à compter du 6 avril 2020, en attendant son élection formelle le 9 juillet 2020.
4. Durant l'exercice écoulé, soit du 6 avril 2020 au 22 avril 2021, la composition du Comité a été la suivante :

Premier Secrétaire

Me Hadrien Mangeat

Ancien Premier Secrétaire

Me Nicolas Gurtner

Secrétaires avocat.e.s

Me Tano Barth
Me Abdul Carrupt
Me Didier Nsanzineza
Me Audrey Pion
Me Rebecca Stockhammer
Me Sébastien Zulian

Secrétaires avocat.e.s stagiaires

Me Laurie Bordier
Me Charles K. Larson
Me Kevin Rana
Me Marine Rubeli
Me Adam Zaki

5. Le Premier Secrétaire tient à remercier chaleureusement les membres du Comité de leur contribution remarquable au cours de l'exercice 2020-2021, marqué par de nombreuses difficultés induites par la pandémie. Le présent rapport n'est que le reflet de leur investissement chevronné et le Premier Secrétaire est particulièrement fier d'avoir travaillé aux côtés d'avocat.e.s et d'avocat.e.s stagiaires compétent.e.s, talentueux-euses et dévoué.e.s aux causes du Jeune Barreau.

6. Les remerciements s'adressent tout particulièrement à celles et ceux qui quittent le Comité au terme de leur mandat :
 - Me Abdul Carrupt (Secrétaire avocat) ;
 - Me Sébastien Zulian (Secrétaire avocat) ;
 - Me Laurie Bordier (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Charles K. Larson (Secrétaire avocat stagiaire) ;
 - Me Kevin Rana (Secrétaire avocat stagiaire) ;
 - Me Marine Rubeli (Secrétaire avocate stagiaire) ;
 - Me Adam Zaki (Secrétaire avocat stagiaire).
7. Durant l'exercice écoulé, le Comité s'est réuni en séance plénière tous les quinze jours, voire de manière hebdomadaire lorsque les circonstances l'exigeaient (en particulier au printemps 2020). Tous les membres du Comité ont, en outre, participé aux travaux de nombreux sous-comités thématiques.
8. Par ailleurs, dans les premiers mois de la pandémie, Me Nicolas Gurtner et Me Hadrien Mangeat ont participé aux séances quotidiennes de la *Task Force Covid-19* (cf. *infra* section B) aux côtés de Messieurs les Bâtonniers Lionel Halpérin et Philippe Cottier, de Monsieur le Vice-Bâtonnier Miguel Oural et de Madame la Secrétaire générale Caroline Bydzovsky.
9. Le Jeune Barreau a également été représenté par un.e Secrétaire avocat.e du Comité au sein de toutes les Commissions de l'Ordre des avocats :
 - Me Tano Barth au sein de la CIMBAR ;
 - Me Abdul Carrupt au sein de la Commission des droits de l'homme et de la Commission de l'égalité ;
 - Me Nicolas Gurtner au sein de la Commission de droit pénal ;
 - Me Hadrien Mangeat au sein de la Commission de formation permanente ;
 - Me Didier Nsanzineza au sein de la Commission fiscale et financière et de la Commission de droit administratif ;
 - Me Audrey Pion au sein de la Commission de droit civil ;
 - Me Rebecca Stockhammer au sein de la Commission des droits de l'enfant ;
 - Me Sébastien Zulian au sein de la Commission ADR.
10. Cette représentation au sein de toutes les Commissions est très importante puisqu'elle permet de renforcer la cohésion au sein de l'Ordre des avocats et la représentativité de la jeune barre et de ses intérêts.
11. Enfin, en tant que Premier Secrétaire, Me Hadrien Mangeat a siégé comme membre du Conseil de l'Ordre des avocats et du Bureau de l'Ordre des avocats.
12. Le travail du Comité a principalement consisté à réagir aux conséquences de la pandémie et à mettre en œuvre le Programme 2020-2021 du Jeune Barreau.
13. Voici l'état d'avancement de ces travaux :

B. Task force Covid-19

14. Dès le début de la pandémie en mars 2020, l'Ordre des avocats a mis sur pied une *Task force Covid-19*, laquelle a eu pour mission de gérer dans l'urgence les conséquences de la situation sanitaire sur l'exercice de la profession.
15. Les personnes suivantes, dont deux représentants du Comité du Jeune Barreau, ont composé ce groupe de travail :
 - Madame la Secrétaire générale Caroline Bydzovsky ;
 - Monsieur le Bâtonnier Lionel Halpérin ;

- Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier ;
 - Monsieur le Vice-Bâtonnier Miguel Oural ;
 - Monsieur l'Ancien Premier Secrétaire Nicolas Gurtner ;
 - Monsieur le Premier Secrétaire Hadrien Mangeat.
16. Entre mars et mai 2020, la *Task force Covid-19* s'est réunie quasi quotidiennement par vidéoconférence pour identifier les problèmes et répartir les tâches entre ses membres. Ponctuellement, d'autres personnes sont intervenues, en particulier certain.e.s Président.e.s des Commissions de l'Ordre des avocats.
17. L'activité de ce groupe de travail a donné lieu à de nombreuses interpellations des autorités et du législateur, au niveau cantonal et fédéral. Dans ce contexte, des dizaines de lettres ont notamment été échangées entre l'Ordre des avocats et ses différents interlocuteurs pour aborder en particulier des questions relatives à :
- l'assistance juridique ;
 - la conduite des procédures ;
 - les conditions de détention ;
 - le soutien aux indépendants ;
 - l'accès à la profession d'avocat.
18. De manière générale, les travaux de la *Task force Covid-19* ont permis, outre les solutions apportées, de communiquer « en temps réel » aux membres de l'Ordre des avocats de nombreuses informations en lien avec la pandémie et ses effets sur l'exercice de la profession.
19. Le Comité du Jeune Barreau salue l'inclusion dans ce groupe de travail de ses deux représentants, Mes Nicolas Gurtner et Hadrien Mangeat, lesquels ont déployé des efforts importants pour contribuer à l'entreprise commune.
20. Cette gestion de crise a permis de consolider encore davantage les liens entre le Comité et le Conseil de l'Ordre, en particulier entre l'actuel Bâtonnier et l'actuel Premier Secrétaire.

C. Activités en lien avec le monde judiciaire

1 Activités judiciaires pénales

21. Le groupe consacré aux activités judiciaires pénales du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique du droit pénal. La Commission de droit pénal est informée des travaux en question.
22. Par ailleurs, ce groupe a mené les actions suivantes au cours de cet exercice :
- Recueil des problématiques rencontrées dans l'exercice du droit pénal par les membres du Jeune Barreau et relais auprès du Conseil de l'Ordre.
 - Plusieurs fiches pratiques sur la LCR, LStup, LEI et le CPP ont été préparées et seront publiées dans le courant du printemps 2021.
 - Un guide sur les centres pénitenciers à Genève sera publié dans le courant du mois d'avril 2021.
23. Ce groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure pénale (cf. *infra* section 2).

2 Ateliers de procédure pénale

24. Les Ateliers de procédure pénale sont ouverts à chaque membre de l'Ordre des avocats et ils permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit pénal. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets.
25. Mes Ilir Cenko et Karim Raho sont à l'origine du concept qu'ils animent pour la troisième année consécutive et qu'ils ont développé en collaboration avec le Comité. Ce dernier se réjouit du succès rencontré par ces ateliers et de leur qualité constante depuis leurs débuts.
26. Le Premier Secrétaire tient à remercier Mes Ilir Cenko et Karim Raho pour la flexibilité dont ils ont fait preuve en acceptant d'animer ces ateliers par vidéoconférence pendant la pandémie.
27. Les ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont abordé les thèmes suivants :
 - « *Le droit des parties de participer à l'administration des preuves selon l'art. 147 CPP : principes juridiques et pratique des autorités pénales genevoises* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 3 juillet, 23 et 30 octobre 2020 ;
 - « *Le rôle de l'avocat durant la phase d'instruction* » par Mes Ilir Cenko et Karim Raho les 20 novembre, 18 décembre 2020, 19 janvier, 29 janvier et 26 mars 2021.

3 Activités judiciaires civiles

28. Le groupe de travail consacré aux activités judiciaires civiles du Comité se réunit régulièrement pour discuter de sujets et problématiques en lien avec la pratique judiciaire du droit civil. La Commission de droit civil est informée des travaux en question.
29. Par ailleurs, le groupe de travail est en train d'élaborer un projet de modèle de requête commune en divorce, répondant également aux besoins des tribunaux.
30. L'Ancien Premier Secrétaire et le Premier Secrétaire ont rencontré la Présidence du Tribunal civil à plusieurs reprises et ont, de concert avec cette juridiction, rédigé et publié le 22 septembre 2020 des recommandations à l'attention des avocat.e.s et des magistrat.e.s. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'entretenir un dialogue sain et constructif avec la magistrature.
31. Le groupe de travail a continué de superviser l'organisation des ateliers de procédure civile (cf. *infra* section 4).

4 Ateliers de procédure civile

32. Lancés en septembre 2019, les *Ateliers de procédure civile* se veulent le pendant des *Ateliers de procédure pénale*. Animés par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz, ces ateliers sont destinés aux avocat.e.s stagiaires, aux jeunes avocat.e.s breveté.e.s ainsi qu'aux avocat.e.s expérimenté.e.s et permettent l'échange d'expériences et de points de vue relatifs à la pratique du droit civil. Le programme est en principe annuel et aborde chaque année les mêmes sujets. L'événement a en principe lieu entre 12h30 et 13h30, chaque deuxième jeudi du mois, à la Maison des avocats.
33. Le Premier Secrétaire tient à remercier Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz pour la flexibilité dont ils ont fait preuve en acceptant d'animer ces ateliers par vidéoconférence pendant la pandémie.
34. Le Comité se réjouit du fort succès d'ores et déjà rencontré par ces ateliers, dont le deuxième cycle a commencé le 18 mars 2021 avec un retour à l'audience de conciliation. Les thèmes abordés lors des ateliers organisés au cours de l'exercice écoulé ont été les suivants :
 - « *L'audition de témoins* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 4 juin 2020 ;
 - « *L'expertise* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 16 juillet 2020 ;

- « *Les plaidoiries finales* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 9 septembre 2020 ;
- « *Le mémoire d'appel* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 8 octobre 2020 ;
- « *La réponse à l'appel* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 5 novembre 2020 ;
- « *L'audience de conciliation* », par Mes Paul Hanna et Aude Longet-Cornuz le 18 mars 2021.

5 Présence réelle

35. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, la « *Présence réelle* » qui devait avoir pour invité Me Jean-Marie Crettaz, initialement prévue le 22 avril 2020, puis repoussée au 19 novembre 2020, n'a malheureusement pas pu se tenir durant cet exercice, malgré les efforts du Comité. Au vu de la nature de l'événement, il a en effet été décidé de privilégier le présentiel et d'attendre que les conditions sanitaires permettent la tenue d'une telle rencontre.

6 Visites d'établissements pénitentiaires

36. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, aucune visite d'établissements pénitentiaires n'a pu être organisée durant cet exercice.
37. Un guide sur les centres pénitenciers de Genève a toutefois été rédigé et sera publié par le Comité dans le courant du mois d'avril 2021.

D. Art oratoire

1 Concours Démosthène et Conférence Berryer internationale

38. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, aucun événement d'art oratoire n'a pu avoir lieu durant cet exercice. La Conférence Berryer internationale prévue le 2 avril 2020 a dû être annulée.

2 Concours d'art oratoire Michel Nançoz

39. Malgré de nombreux efforts tant de la part du Comité du Jeune Barreau que du Comité du Concours d'art oratoire Michel Nançoz, l'édition 2020, qui comptait 12 candidat.e.s, prévue le 20 mars 2020, consécutivement repoussée au 29 octobre, 3 puis 7 novembre 2020, a dû être annulée et n'a pas encore pu être reportée, en raison des mesures de lutte contre la pandémie. Au vu de la nature de cet événement, l'hypothèse d'une édition par vidéoconférence a été écartée.
40. Le Premier Secrétaire remercie chaleureusement les membres du Comité impliqués dans cet exercice particulièrement chronophage et frustrant. Il adresse par la même occasion tous ses messages de sympathie aux 12 candidat.e.s qui ont préparé un discours sans pouvoir le prononcer. Il s'agit de :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| - Me Adrien Briol ; | - Me Giulia Piermartiri ; |
| - Me Maikl Gerzner ; | - Me Kevin Rana ; |
| - Me Mathilde Heusghem ; | - Me Alec Ray ; |
| - Me Charles Larson ; | - Me Giulia Sansonetti ; |
| - Me Alexandre Lombard ; | - Me Vanessa Vuille ; |
| - Me Tamim Mahmoud ; | - Me Adam Zaki. |

E. Formation

1 Les Conférences du Jeune Barreau

41. Les conférences organisées par le Comité ont généralement eu lieu le troisième lundi du mois. Elles ont porté sur des thèmes d'actualité, et ont été essentiellement dispensées par des jeunes Confrères et Consœurs issu.e.s des rangs du Jeune Barreau, excellant dans un domaine particulier.
42. Le Premier Secrétaire tient à remercier toutes les conférencières et tous les conférenciers pour l'adaptabilité dont elles et ils ont dû faire preuve afin que le Jeune Barreau puisse maintenir son offre de formation continue, malgré les interdictions de rassemblement.
43. Le Comité se réjouit que ces conférences aient continué d'avoir du succès et d'être reconnues dans leur qualité. En l'occurrence, le recours à la vidéosurveillance a permis systématiquement d'accueillir plus de spectateurs que lorsque les conférences étaient organisées en présentiel.
44. Voici les conférences organisées virtuellement au cours de l'exercice écoulé :
 - « *La prescription de l'action pénale : piqûre de rappel et COVID-19* », par le Prof. Yvan Jeanneret, le 17 avril 2020 ;
 - « *Le séquestre des art. 271ss LP : état des lieux et conseils pratiques* » par Me Aylin Güney King, le 26 mai 2020 ;
 - « *Avocat de permanence en matière de mesures de contrainte et d'éloignement visant les étrangers : la gestion d'une audience devant le TAPI et les incontournables de la jurisprudence* », organisée par la Commission des droits de l'Homme et le Comité du Jeune barreau, présentée par Mes Arnaud Moutinot et Brice Van Erps, le 19 octobre 2020 ;
 - « *Réflexes de droit international privé dans la rédaction de contrats internationaux* », par Me Michel José Reymond, le 16 novembre 2020 ;
 - « *L'action civile dans le procès pénal, jurisprudence récente et aspects choisis liés au recouvrement* », par Me Grégoire Chappuis, le 21 décembre 2020 ;
 - « *Réforme du droit de la SA : Made in Heaven ou Highway to Hell ?* », par Me Philipp Fischer, le 18 janvier 2021 ;
 - « *Droit de voisinage : aperçu de quelques actions réelles* », par Me Irène Martin-Rivara, le 22 février 2021 ;
 - « *L'examen du brevet d'avocat : conseils pratiques* », par Mes Chloé Hasler, Donika Latifi, et Syolene Fenaroli, le 15 mars 2021 ;
 - « *Les incontournables en matière de protection des données : aspects pratiques et jurisprudences récentes* », par Me Deborah Lechtman, en avril 2021.

2 Cours de prise de parole

45. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, les cours de prise de parole n'ont pas pu avoir lieu lors de cet exercice. Toutefois, le Comité a saisi cette occasion pour retravailler complètement la structure de ces cours.
46. Le Comité est impatient de pouvoir faire profiter les membres du Jeune Barreau de cette nouvelle formule.

3 Cours d'anglais juridique

47. Le Comité a poursuivi sa coopération avec la société Hyeronimus pour ce cours d'anglais juridique. Il permet aux participants de bénéficier d'un enseignement de haute qualité, répondant aux besoins des avocat.e.s suisses exerçant pour partie en langue anglaise.
48. Cette année, pour leur 12^e édition, les cours ont réuni 35 participant.e.s.
49. Le premier module, d'une durée de 4h, intitulé « *Notions fondamentales et procédure civile* », s'est déroulé virtuellement le 18 mars 2021.
50. Le second module, d'une durée de 4h, intitulé « *Droit des obligations et droit des sociétés* », s'est déroulé virtuellement le 25 mars 2021.

4 Cours d'allemand juridique

51. Le Comité du Jeune Barreau est actuellement en contact avec la société Hyeronimus afin de mettre en place un cours d'allemand juridique, d'une durée de 2h, axé sur les outils de recherche juridique en allemand et sur le vocabulaire juridique courant.
52. La première édition de ce cours aura lieu au mois d'octobre 2021.

F. École d'avocature, stage, examen final et carrière

1 État de la situation et réflexion sur l'accession au stage d'avocat

53. Au cours de l'exercice 2018-2019, des représentants du Comité ont intégré un groupe de travail composé de représentants de l'École d'avocature, de l'Université de Genève et du Conseil de l'Ordre afin de trouver des solutions.
54. Un rapport a été rendu et demeure en cours d'examen par l'École d'avocature.

2 École d'Avocature et examen final du brevet

55. Le Premier Secrétaire et le Comité sont des interlocuteurs privilégiés de l'École d'avocature.
56. Le Comité est resté tout au long de l'exercice à l'écoute des – anciens pour la plupart – étudiants de l'École d'avocature.
57. Au vu des restrictions sanitaires, le déroulement du semestre de l'École d'avocature 2020 a été profondément bouleversé, ainsi que les modalités des examens de l'été 2020. Dans ce contexte, le Comité a été interpellé par des étudiants et est intervenu auprès de l'École d'avocature aux côtés du Conseil de l'Ordre pour chercher des solutions.
58. Le Premier Secrétaire a eu l'occasion de présenter par vidéo conférence l'activité du Comité aux étudiant.e.s de l'École d'avocature lors de la séance d'information du 22 février 2021.
59. Le Comité du Jeune Barreau a organisé la deuxième édition de la conférence « L'examen du brevet d'avocat : conseils pratiques » le 15 mars 2021. Dans son prolongement, Mes Chloé Hasler, Donika

Latifi, et Syolene Fenaroli, qui ont animé cette conférence et qui avaient participé à la rédaction du Guide pratique de l'examen du brevet d'avocat lorsqu'elles étaient membres du Comité, se sont attelées à la mise à jour de ce dernier.

60. Cette conférence se tiendra désormais une fois par semestre et le guide correspondant sera mis à jour chaque année afin que ces conseils puissent profiter au plus grand nombre de candidat.e.s au brevet d'avocat.

3 Déroulement du stage (différents avocat.e.s stagiaires / maîtres de stage)

61. Le Premier Secrétaire s'est tenu à la disposition de tou.te.s les avocat.e.s stagiaires pour répondre aux questions qu'elles et ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur stage, notamment en ce qui concerne les rapports avec leur maître de stage.
62. À ce titre, il a reçu un nombre important d'avocat.e.s stagiaires rencontrant des difficultés, et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire afin de résoudre des désaccords importants. Il est satisfait du résultat de ces interventions et considère que cet aspect de sa fonction est particulièrement important.
63. Plusieurs situations ont été traitées dans le cadre d'un processus de médiation impliquant le Premier Secrétaire et Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier, qui en est ici chaleureusement remercié.
64. Le Premier Secrétaire se réjouit de la confiance témoignée par les personnes en difficulté, mais s'inquiète du nombre accru de sollicitations et souhaite qu'un travail soit mené en amont, pour que de telles situations puissent être évitées. En particulier, le Premier Secrétaire regrette de nombreux comportements consternants, lesquels plongent certain.e.s avocat.e.s stagiaires dans un désarroi profond.

4 Conseil et assistance aux membres du Jeune Barreau

65. Le Premier Secrétaire s'est également tenu à la disposition de tous les membres du Jeune Barreau pour répondre aux questions qu'ils pouvaient avoir dans le cadre du déroulement de leur collaboration, de leur accession à l'indépendance et/ou de l'exercice de leur activité en qualité d'indépendants.
66. Il a conseillé au mieux ces avocat.e.s et avocat.e.s stagiaires et est intervenu lorsque cela s'est avéré nécessaire. Il se réjouit de la confiance témoignée.

5 Forum contact emploi

67. Depuis plus de dix ans déjà, le Comité organise un *Forum contact emploi* afin de permettre aux nouveaux breveté.e.s de rencontrer des représentant.e.s d'études désireuses d'engager des avocat.e.s collaborateurs-trices.
68. En raison de la pandémie, une seule session a pu être organisée, de manière virtuelle, le 11 janvier 2021. À cette occasion, plus de 25 candidat.e.s ont rencontré 5 études et ont pu échanger de manière informelle avec leurs représentant.e.s.

6 Cérémonies solennelles du brevet d'avocat

69. Une cérémonie solennelle du brevet d'avocat a initialement été fixée le jeudi 5 novembre 2020. Cette cérémonie aurait regroupé l'ensemble des lauréats de l'année 2020. Malheureusement, en raison de la pandémie, cette cérémonie a dû être annulée *sine die*.

70. Le Jeune Barreau continue de réfléchir à la possibilité d'organiser un événement de plus grande ampleur permettant aux lauréats de l'année 2020 et 2021 de se voir remettre leur brevet d'avocat, quand bien même à titre symbolique.
71. Le Premier Secrétaire tient à remercier chaleureusement les membres du Comité et de la direction de l'École d'avocature qui ont consacré un temps considérable à l'organisation de cet événement, en vain.

7 Cérémonie d'admission à l'Ordre des avocats et visites protocolaires

72. En raison de la pandémie, une seule cérémonie d'admission à l'Ordre des avocats a pu être organisée avec le Conseil de l'Ordre le 8 octobre 2020, dans le respect des exigences sanitaires.
73. Les visites protocolaires sont une occasion pour le Premier Secrétaire de présenter l'activité du Comité et de faire connaissance avec les avocat.e.s et avocat.e.s stagiaires qui intègrent l'Ordre ; c'est ainsi près de 170 d'entre eux que le Premier Secrétaire a rencontrés durant cet exercice en présentiel ou virtuellement, par petits groupes de 5 à 10 personnes.

G. Publications et communication

1 Sous Toutes Réserves

74. Le Premier Secrétaire félicite chaleureusement le sous-comité responsable de la rédaction de la revue du Jeune Barreau, le « *Sous Toutes Réserves* » (STR), dont le contenu de la publication est toujours riche et varié.
75. L'édition de l'hiver 2021 aborde le cadre légal des mesures de lutte contre la situation épidémiologique en Suisse et à aux conséquences diverses et variées de cette situation extraordinaire pour la pratique de la profession. Le télétravail en tant que tel y bénéficie d'une place de choix, aux côtés de sujets non moins intéressants tels les risques psychosociaux du télétravail, le défi de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, les questions de genre y relatives, l'enjeu de la sécurité des données ou encore celui de l'indépendance des jeunes avocat.e.s.
76. Le comité de rédaction se félicite du nombre important d'auteurs et les remercie pour leur précieuse contribution.

2 Guide ludique

77. En décembre 2020, le Comité a publié un petit « *Guide ludique : Quelques jeux divertissants pour le confinement* », présentant diverses ressources en ligne pour se divertir durant le confinement.

3 Guide sur les centres pénitenciers à Genève

78. Comme évoqué supra sections C.1 et 6, le Comité a rédigé un guide sur les centres pénitenciers à Genève, lequel sera publié au printemps 2021.

4 Fiches pratiques LStup, LCR, LEI et CPP

79. Comme évoqué supra section C.1, le Comité a rédigé plusieurs fiches pratiques en lien avec la LStup, la LCR, la LEI et le CPP, lesquelles seront publiées au printemps 2021.

5 Guide sur l'examen du brevet d'avocat

80. Comme évoqué supra section F.2, avec l'aide d'anciennes membres du Comité, ce dernier va publier une seconde version mise à jour de son guide sur l'examen du brevet d'avocat dans le courant du printemps 2021.

6 FAQ sur les violences domestiques

81. Durant le « confinement » du printemps 2020, le Comité a rédigé en partenariat avec l'Ordre des avocats et l'Association des Juristes progressistes une fiche intitulée « *FAQ. Violences domestiques durant la crise du Coronavirus (Covid-19)* », laquelle a été publiée le 3 avril 2020 à l'attention en particulier des justiciables et des avocat.e.s.

7 Recommandations à l'attention des avocat.e.s et des magistrat.e.s

82. Comme évoqué supra section C.3, l'Ancien Premier Secrétaire et le Premier Secrétaire ont rédigé avec la Présidence du Tribunal civil des recommandations à l'attention des avocat.e.s et des magistrat.e.s relatives aux procédures devant le Tribunal de première instance, lesquelles ont été publiées le 22 septembre 2020.

8 Flyer sur le projet pilote *Me Too*

83. Comme évoqué infra section H.10, le sous-comité en charge du projet pilote sur le harcèlement sexuel en étude d'avocat finalise actuellement un flyer informatif à l'attention de l'ensemble des membres de l'Ordre des avocats.

H.Relations

1 Week-end de ski

84. En 2020, le Comité a organisé le traditionnel week-end de ski, qui devait se tenir à Villars au sein du Chalet Royalp Hôtel & SPA du 13 au 15 mars. 157 membres de l'Ordre des avocats avaient confirmé leur inscription. Malheureusement, en raison de la pandémie, qui venait tout juste de débiter, l'événement a dû être annulé trois jours avant son démarrage.
85. À la suite de cette annulation, le Comité a convenu contractuellement avec le Chalet Royalp Hôtel & SPA de continuer leur partenariat pour deux années. L'édition 2021 devait initialement se dérouler du vendredi 12 au dimanche 14 mars 2021. En raison de la pandémie, cette édition a malheureusement elle aussi finalement dû être annulée.
86. Le Jeune Barreau est continuellement en discussion avec le Chalet Royalp Hôtel & SPA afin de fixer les dates de l'édition 2022. Par ailleurs, sur initiative du Comité, le Royalp Hôtel & SPA a adressé des offres promotionnelles valables durant l'année 2021 à tous les membres de l'Ordre des avocats. Le Comité se réjouit de poursuivre son partenariat de qualité avec cet établissement, nonobstant les difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé.

2 Activités culturelles

87. Le Comité a poursuivi ses activités culturelles sur la deuxième moitié de l'année 2020. Une visite guidée des ateliers de décors et de costumes du Grand Théâtre de Genève a eu lieu le jeudi 22 octobre 2020.

88. Malheureusement pour des raisons liées à la situation sanitaire les autres sorties culturelles ont été annulées.
89. Avait notamment été prévue une visite guidée de la collection « *Gilbert Albert – Joaillier de la nature* » au Musée d'art et d'histoire de Genève le 11 novembre 2020 ainsi qu'une sortie culturelle au Ballet du Grand Théâtre de Genève le 26 novembre 2020.

3 Quiz du Jeune Barreau

90. Le Comité a réhabilité le « *Quiz du Jeune Barreau* » en organisant, pour la première fois, deux éditions virtuelles les 26 novembre 2020 et 11 mars 2021. Ces dernières ont réuni entre 7 et 17 équipes de 2 à 5 personnes chacune, qui se sont affrontées durant 5 séries de 5 questions ludiques. De plus, chaque équipe a reçu un « kit apéro », avec des boissons et des snacks, afin de profiter au mieux de la soirée. L'équipe grande gagnante a reçu une caisse de vin de la Cave du Palais de justice.

4 Cluéo géant

91. Le Comité du Jeune Barreau a développé un *Cluéo* géant virtuel qui s'est déroulé le 10 décembre 2020. Sur un scénario original créé pour l'occasion par le Comité, 18 équipes de 2 à 5 personnes ont pu virtuellement rencontrer Maître Violet, Monsieur l'Huissier Olive, Madame la Juge Leblanc, Monsieur le Procureur Moutarde et Madame la Greffière Pervenche, tous interprétés par des membres du Comité, afin de dénouer la trame du crime.
92. Chaque équipe a également pu bénéficier d'un « kit apéro » afin de profiter au maximum de cet événement.

5 Trivial poursuit

93. Le Comité du Jeune Barreau a également organisé un *Trivial Pursuit* virtuel le 21 janvier 2021. 16 équipes de 1 à 5 personnes se sont affrontées sur plusieurs catégories de questions tournant principalement autour du domaine du droit.

6 Apéro virtuel du Jeune Barreau

94. Parmi ses efforts de réinvention, le Comité a organisé un « *apéro Zoom du Jeune Barreau* ». Le résultat ayant été jugé mitigé, l'expérience n'a pas été reconduite.

7 Déjeuner des stagiaires et Déjeuners sur l'herbe

95. Vu la situation de pandémie et l'absence du traditionnel apéritif du mois organisé par le Comité, ce dernier a estimé important d'organiser un événement social à destination des stagiaires afin qu'ils aient l'occasion de rencontrer leurs pairs et discuter de leur stage et premières expériences au barreau.
96. Le Comité a ainsi organisé un « *Déjeuner des stagiaires* » le mardi 13 octobre 2020, au Café Papon situé en vieille-ville de Genève. Ainsi, 30 avocat.e.s stagiaires ont pu échanger lors d'un repas de midi divisé en trois tables de dix personnes dans le respect des mesures sanitaires applicables. Le repas était offert à chaque participant.
97. Dans le même ordre d'idée, et afin de s'adapter aux mesures sanitaires, le Comité a organisé une version revisitée du *Déjeuner des stagiaires*, soit le « *Déjeuner sur l'herbe des stagiaires* », le mardi 30 mars 2021, au Parc des Bastions, en plein air. Ainsi, 13 avocat.e.s-stagiaires ont pu échanger lors d'un repas de midi et apprendre à se connaître autour d'un déjeuner végétarien offert à chaque participant.e.

8 Secret Santa des stagiaires

98. Le Comité du Jeune Barreau a également organisé un *Secret Santa des stagiaires* pour les fêtes de Noël 2020. Une quarantaine d'avocat.e.s stagiaires se sont échangés de petites attentions et ont eu l'occasion de faire connaissance par ce biais. Cet événement a été très bien accueilli par les participant.e.s et a permis de créer des liens qui n'existaient pas auparavant.

9 Projection de film

99. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, la projection du film « *Je ne te voyais pas* » du réalisateur François Kohler, initialement prévue le 23 mars 2020 puis repoussée au 4 novembre 2020, a été annulée. Le Comité se réjouit cependant d'organiser à nouveau cette projection lorsque la situation sanitaire le permettra.

10 Me Too

100. Cet exercice a permis le lancement du projet pilote sur le harcèlement sexuel en études d'avocat le lundi 9 novembre 2020.
101. Ce projet, pensé et réalisé par le Comité et d'ancien.ne.s membres du Comité, se concentre sur trois axes : l'accès à un.e professionnel.le de la santé, l'accès à un Comité ad hoc, présidé par Madame l'Ancien Premier Secrétaire Annette Micucci, doublement paritaire (homme – femme / associé.e – collaborateur-trice) et la mise en place de mesures de sensibilisation et de prévention.
102. Le sous-comité en charge du projet pilote finalise actuellement un flyer à l'attention de l'ensemble des membres de l'Ordre des avocats.
103. Une première conférence sera également organisée dans le courant du printemps 2021.

11 Relations Jeune Barreau / Conseil de l'Ordre

104. Le Comité a été représenté aux séances plénières du Conseil de l'Ordre, tous les quinze jours, par son Premier Secrétaire, lequel a par ailleurs participé aux travaux courants du Conseil de l'Ordre.
105. Le Premier Secrétaire a également intégré le Bureau de l'Ordre des avocats, lequel est composé du Bâtonnier, du Vice-Bâtonnier, du trésorier et de la Secrétaire générale de l'Ordre. Le Bureau se réunit chaque semaine pour évoquer et traiter les affaires courantes.
106. Le Comité se réjouit de son excellente collaboration avec l'ensemble du Conseil de l'Ordre tout au long de l'exercice écoulé, en particulier le soutien constant témoigné par Monsieur le Bâtonnier Philippe Cottier à la jeune barre et sa volonté de renforcer encore davantage la place du Comité dans la vie du barreau.

12 Relations Jeune Barreau / Barreaux suisses et étrangers

107. En raison des mesures de lutte contre la pandémie, les relations avec les autres barreaux suisses et les barreaux étrangers ont été particulièrement difficiles à entretenir.
108. Le Comité s'est toutefois efforcé de maintenir les liens d'amitiés tissés au fil des ans avec les barreaux suisses et étrangers au travers notamment des réseaux sociaux.
109. Le Comité a également représenté le Jeune Barreau de Genève lors de la rentrée virtuelle du Barreau de Montréal du 7 au 9 septembre 2020.
110. Le Comité a enfin représenté le Jeune Barreau de Genève lors des 50 ans du Jeune Barreau vaudois, qui se sont déroulés le 12 septembre 2020.

13 Relations Jeune Barreau / Pictet & Cie SA

111. Le Comité se réjouit de la continuation du partenariat conclu entre l'Ordre des avocats et Pictet & Cie, partenaire avec lequel la collaboration est excellente, ses représentants restant toujours à l'écoute, réactifs et disponibles.

I. Activités dans la Cité

1 L'Avocat dans la Cité

112. Chaque année, les membres du Comité sont activement impliqués dans l'organisation de l'Avocat dans la Cité. En raison de la pandémie, cet événement n'a malheureusement pas pu être organisé durant cet exercice.

2 L'Avocat dans les écoles

113. L'Avocat dans les Écoles a vu environ 90 avocats membres de l'Ordre se rendre chacun dans une à quatre classes parmi 124 classes de 9^e année dans 17 cycles d'orientation. Les interventions, d'une durée de deux heures chacune, étaient fondées sur un cas pratique élaboré lors des éditions précédentes par le Comité du Jeune Barreau.
114. Les membres du Comité du Jeune Barreau ont, conjointement aux membres du Conseil de l'Ordre, donné une séance d'informations aux avocats participant à l'Avocat dans les écoles.
115. Ces interventions ont eu pour objectif de sensibiliser les élèves à la notion de justice ainsi qu'aux problématiques liées à l'utilisation des réseaux sociaux et au respect de la vie privée.
116. Chacune d'elles comportait une explication didactique du cas pratique, une présentation des institutions et de la procédure pénales, et, enfin, l'organisation d'un procès fictif mettant en scène le cas pratique où chacun des élèves a tenu le rôle d'un des intervenants du procès pénal.
117. Les retours ont à nouveau été très positifs pour 2020, tant de la part des élèves, des enseignants, des directeurs d'école que des avocats intervenants. L'expérience sera renouvelée en 2021, si possible.

3 « La parole est une voie »

118. L'événement « La parole est une voie » avait été organisé pour pouvoir se tenir en 2020, mais la pandémie a finalement nécessité son annulation en dernière minute. Le Comité se réjouit de pouvoir reprendre ce programme très riche dès que la situation sanitaire le permettra.
119. Pour mémoire, ce projet vise à offrir l'opportunité à des élèves qui ne l'auront possiblement pas d'être initié à l'art oratoire et aux techniques de prise de parole en public. Le choix, délibéré, des classes de CT vise à valoriser l'image que ces élèves peuvent avoir d'eux-mêmes en les aidant, selon la formule consacrée, à « briser le plafond de verre » qu'on peut parfois mettre sur leurs aspirations.

J. Autres actions du Premier Secrétaire au nom du Jeune Barreau

120. Le Premier Secrétaire a représenté le Jeune Barreau en participant à une table ronde virtuelle des présidents des jeunes barreaux francophones le 7 septembre 2020, à l'occasion de la rentrée solennelle du barreau de Montréal. Le thème de la discussion fut « *Nouvelle réalité juridique & innovation* ». Le Premier Secrétaire se réjouit de la qualité des relations entretenues avec ses homologues étrangers.
121. Le Premier Secrétaire a co-animé l'une des tables rondes organisées le 24 septembre 2020 (en présentiel et par vidéoconférence), à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de l'adoption des principes de base des Nations Unies relatifs au rôle du barreau.
122. En tant que représentant du Comité au sein de la Commission de formation permanente, le Premier Secrétaire a co-animé plusieurs webinaires tout au long de cet exercice.
123. Le Premier Secrétaire a représenté et continue de représenter le Jeune Barreau, notamment aux côtés du Bâtonnier et de membres de la Commission ADR de l'Ordre des avocats, dans le cadre d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire, l'Ordre des avocats et d'autres intervenants dans le but de trouver des solutions permettant la promotion du recours à la médiation à Genève. Dans ce contexte, le Premier Secrétaire est l'un des cinq rapporteurs en charge d'une thématique et a rédigé avec l'aide des membres de son sous-groupe de travail un rapport remis au Pouvoir judiciaire le 29 mars 2021. Plusieurs séances de travail en présentiel et par vidéoconférence se sont tenues durant l'exercice écoulé et plusieurs autres séances sont d'ores et déjà fixées durant l'exercice 2021-2022.
124. Le Premier Secrétaire a représenté et continue de représenter le Jeune Barreau, notamment aux côtés du Bâtonnier et d'autres représentants de l'Ordre des avocats, dans le cadre d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire et l'Ordre des avocats dans le but de discuter des conséquences pour le barreau de la mise en œuvre prochaine du projet suisse « *Justitia 4.0* » et du projet genevois de numérisation des dossiers judiciaires. Plusieurs séances de travail en présentiel et par vidéoconférence se sont tenues durant l'exercice écoulé et plusieurs autres séances sont prévues durant l'exercice 2021-2022.
125. Le Premier Secrétaire a représenté le Jeune Barreau dans le cadre d'un groupe de travail mis en œuvre par le Pouvoir judiciaire et l'Ordre des avocats dans le but de discuter de la position de l'Ordre des avocats relative à l'agencement idéal d'une salle d'audience. Dans ce contexte, le Premier Secrétaire a notamment eu l'occasion de participer à la rédaction de la prise de position de l'Ordre des avocats. Une séance de travail et plusieurs échanges avec le Pouvoir judiciaire sont intervenus durant cet exercice.
126. Le Premier Secrétaire a représenté le Jeune Barreau dans le cadre d'un groupe de travail composé de membres de l'Ordre des avocats et de l'Office cantonal de la population et des migrations dans le but de trouver des pistes d'amélioration des services rendus aux justiciables par l'ensemble des intervenants. Plusieurs séances de travail en présentiel et par vidéoconférence se sont tenues durant cet exercice et plusieurs autres sont prévues durant l'exercice 2021-2022.
127. Interpellé par certains avocats stagiaires, le Premier Secrétaire a entamé une discussion avec le Commandant genevois de la Protection civile afin d'éviter qu'un avocat stagiaire soit contraint d'effectuer plus de trois semaines de service au cours de son stage (scénario rendu plus fréquent en raison de la pandémie). Une communication devrait prochainement pouvoir être adressée à l'ensemble des membres de l'Ordre des avocats à ce sujet.

K. Dates à retenir

12 avril 2021 : Dernier délai pour le dépôt des candidatures aux élections du Comité du Jeune Barreau.

22 avril 2021 : Assemblée générale du Jeune Barreau par vidéoconférence.

Genève, le 1^{er} avril 2021



Hadrien Mangeat

Premier Secrétaire